

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Saint-Jean-Est a la parole pour une question supplémentaire.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LES PROVINCES ET LE PROLONGEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'un certain nombre de provinces ont dû fournir des services additionnels pour appuyer les programmes d'initiatives locales et assurer qu'ils seraient menés à bonne fin, puis-je demander au ministre s'il y a eu des entretiens avec les gouvernements provinciaux au sujet du programme déjà mis en œuvre et de celui qu'il annonce aujourd'hui?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu d'entretiens avec les gouvernements provinciaux sur la possibilité qu'ils allouent des fonds additionnels. Il y a une huitaine de jours, j'ai signalé que je prolongerais certains projets au moins jusqu'à la mi-juin, à la demande de nombreuses provinces et municipalités dont les initiatives ont été mises en œuvre tardivement pour des raisons climatiques ou autres. Ces programmes dont j'ai parlé—les provinces le savent—sont temporaires de nature. Si, pour des raisons d'ordre constitutionnel, les provinces s'opposaient à certains projets, je devrais alors tenir compte de leur point de vue.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

L'ENGAGEMENT D'UN ÉCOSSAIS AU CAP-BRETON—LA RÉGULARISATION DU CAS

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le taux de chômage à Cape Breton étant de 29.31 p. 100 et l'EACL n'ayant pas fait d'offre pour un poste pour lequel elle a engagé un Écossais sans expérience, le ministre est-il décidé à régulariser la situation et peut-il assurer à la Chambre que le premier souci du gouvernement est de s'occuper des chômeurs canadiens?

Des voix: Bravo!

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il faudra que je me renseigne à ce sujet. Je dois admettre que j'ai une tendance héréditaire à engager des Écossais mais je ne leur donne pas la préférence sur des habitants de la Nouvelle-Écosse.

M. MacInnis: Une question supplémentaire. Je puis certifier au ministre qu'il obtiendra la réponse que je viens de donner. Le ministre peut-il promettre à la Chambre qu'il fera le nécessaire pour veiller à ce que le poste soit de nouveau vacant et à ce qu'il soit ouvert aux nombreux Canadiens qui remplissent les conditions nécessaires?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, du fait que je ne connais pas tous les détails de l'affaire et que l'EACL est administrativement autonome, je ne voudrais pas tout bouleverser dans ce cas.

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE RACCORDEMENT DE DEUX LIGNES DE CHEMINS DE FER—L'ACHEMINEMENT DU CHARBON VIA LES É.-U.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné la déclaration que renferme un jugement rendu par M. le juge Hall dans l'affaire Kootenay and Elk Railway Company Burlington Northern contre le Canadien Pacifique et selon laquelle:

toute l'affaire serait un cas d'espèce où un conglomérat étranger, de concert avec des filiales canadiennes, manœuvre l'entreprise au point où la disparition d'emplois canadiens serait la conséquence...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le temps va nous manquer. Le député a dû remarquer que certains de ses collègues, à sa droite et en face, ont hâte de poser des questions. Il ne devrait pas prononcer un discours.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, afin que vous saisissiez l'objet de ma question, je devais en établir les prémisses. Puis-je demander au ministre du Revenu national si l'on prend des mesures en vue d'un réexamen de cette décision afin de faire cesser l'acheminement de ce charbon et d'autres ressources vers des ports de la côte des États-Unis?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'occasion d'étudier la décision du tribunal. Je le ferai volontiers afin de déterminer si elle a des répercussions sur les questions qui relèvent de la juridiction du ministère du Revenu national.

LE PROJET DE RACCORDEMENT DE DEUX LIGNES DE CHEMINS DE FER—LES DÉSAVANTAGES ÉCONOMIQUES

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Compte tenu de la très grave menace que fait peser sur nos emplois et notre économie en général la construction éventuelle de la ligne ferroviaire Kootenay et Elk qui prélèvera une partie considérable du charbon transporté par les chemins de fer américains, le ministre fera-t-il entreprendre immédiatement une étude afin de déterminer la perte que subirait notre économie au cas où cette ligne ferroviaire serait construite?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je vais examiner cela de près.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA LIMITATION DES ARMES STRATÉGIQUES—L'ACCORD AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE—L'AVIS DU MINISTÈRE

M. Murray McBride (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question concerne un sujet d'importance internationale vitale et je l'adresse au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Des voix: L'auteur, l'auteur!